

ÉLARGIR NOS HORIZONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT SOMMAIRE DES RÉALISATIONS
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2016

ÉLARGIR NOS HORIZONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mot de la présidente-directrice générale



L'année 2016 a été effervescente en termes de projets pour l'Administration portuaire de Montréal (APM): inauguration du terminal Viau, travaux de réhabilitation de la jetée Alexandra et du terminal de croisière, étude d'impact environnemental pour le terminal à conteneurs à Contrecoeur, alimentation électrique à quai, PORTail du camionnage, pour ne nommer que ceux-ci.

Alors que nous poursuivons notre croissance, le développement durable reste

une valeur inhérente à la mission de l'APM et, comme vous le verrez dans le présent rapport, l'année 2016 fût très porteuse à cet égard. Notre organisation est déterminée à protéger l'environnement, les communautés environnantes et à contribuer à l'essor économique de Montréal, du Québec et du Canada. Nous sommes très fiers d'élargir nos horizons en visant constamment l'excellence à l'égard de ces trois piliers du développement durable.

Le développement durable était ancré dans l'ADN de l'organisation et ce, avant même l'adoption de notre première politique de développement durable en 2010. Celle-ci a été révisée en 2016 afin de l'adapter à l'évolution des défis qui se posent aujourd'hui et aux attentes des parties prenantes en matière de développement durable. Cette politique, basée sur six principes directeurs, s'inscrit dans une longue tradition d'actions et d'initiatives

dans les domaines environnemental, social et économique. En 2016, l'APM a reconduit son comité interne de développement durable constitué de 10 employés de différents secteurs dont l'un des principaux mandats est de soumettre des propositions d'actions et de pratiques exemplaires susceptibles de contribuer à une gestion ou à un développement plus durable des activités de l'APM.

Je suis d'ailleurs fière de vous présenter à la page suivante l'énoncé de notre politique, une synthèse de notre engagement visant à placer le développement durable au cœur de nos projets et opérations.

Bonne lecture!

Sylvie Vachon

Présidente-directrice générale
Administration portuaire de Montréal

ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le développement durable au cœur de nos activités

«L'Administration portuaire de Montréal s'engage à remplir sa mission en travaillant en permanence à maximiser les retombées économiques, sociales et environnementales de ses activités à travers une saine gouvernance.

Notre engagement à déployer des actions cohérentes et pérennes en développement durable est encadré dans une politique dont les principes directeurs visent l'implication, la coopération et l'imputabilité.

Nous avons comme priorité de réduire l'empreinte environnementale de nos activités en consommant de façon responsable et en gérant efficacement notre patrimoine naturel. Nous privilégions des pratiques de travail respectueuses de l'environnement et l'utilisation de technologies visant l'amélioration de la performance environnementale et la réduction des nuisances.

Notre objectif est d'assumer un rôle de leader auprès de nos parties prenantes et dans l'industrie maritime en général pour susciter leur adhésion aux principes de développement durable. Nous désirons contribuer au maintien du patrimoine culturel, favoriser l'éducation reliée aux carrières maritimes et soutenir des projets socio-économiques et environnementaux porteurs dans la communauté.

Au sein de notre organisation, nous voulons offrir un milieu de travail mobilisateur basé sur la collaboration dans lequel les employés développent leur sens de la responsabilité et de l'engagement tout en veillant à garantir la sûreté et la sécurité de nos opérations.

Nous croyons qu'en tissant des relations à long terme, en maintenant un dialogue constructif, en déployant des actions concrètes en développement durable, notre port est plus performant, sécuritaire, écologique, intégré à la ville et en harmonie avec les communautés et son environnement.»

SIX PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'APM

1

Assurer une gestion responsable de notre organisation

2

Contribuer à la prospérité de la société

3

Offrir un milieu de travail mobilisateur

4

Réduire notre empreinte environnementale

5

Maintenir la sûreté et la sécurité comme valeurs fondamentales de nos opérations

6

Assurer la mission économique du port de Montréal



NOUVELLE APPROCHE

L'APM a complété en 2015 son plan d'action quinquennal en matière de développement durable. Dans un souci d'amélioration continue, elle s'est tournée vers un plan d'action « triennal » pour la période 2016-2018 dans le but d'accroître son agilité à répondre aux objectifs. L'APM souhaite s'inspirer des standards internationaux en matière de reddition de compte qu'elle intégrera progressivement à ses rapports annuels en développement durable, notamment les directives de l'organisation Global Reporting Initiative (GRI-G4). Celle-ci aide les organisations à mieux communiquer les impacts de leurs activités sur des enjeux critiques de développement durable. Il s'agit en quelque sorte d'un outil de promotion du changement qui met en lumière les

éléments les plus importants pour les organisations et leurs parties prenantes.

C'est dans cette perspective que l'APM a mené en 2016 un sondage pour mieux comprendre les enjeux de développement durable jugés les plus importants par les parties prenantes internes et externes.

Cette analyse de pertinence a été réalisée au moyen d'un sondage confidentiel auquel 54 personnes ont participé, dont les membres du comité interne de développement durable, les membres du comité de gestion et interdirections de l'APM et les membres du Comité de bon voisinage. Ce dernier, mis sur pied en 2014 par l'APM, regroupe des parties prenantes des communautés environnantes, des organismes non gouvernementaux voués

à la protection de l'environnement et des entreprises privées comme des locataires et des fournisseurs.

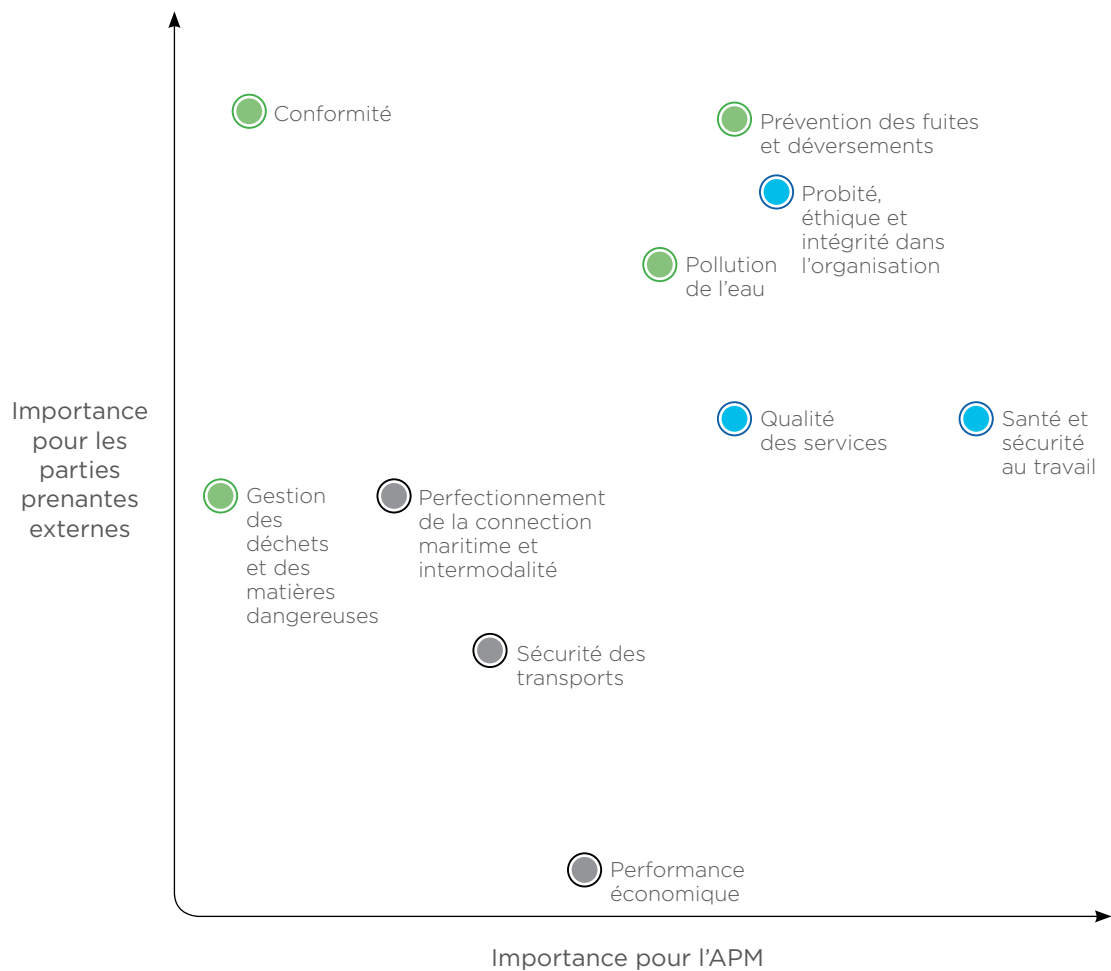
Les résultats du sondage ont permis à l'APM d'identifier et de valider les enjeux de développement durable les plus importants pour l'APM.



DIX PLUS GRANDES PRIORITÉS SELON NOS PARTIES PRENANTES

- 
- 1 Prévention des fuites et déversements
 - 2 Probité, éthique et intégrité de l'organisation
 - 3 Santé et sécurité au travail
 - 4 Pollution de l'eau
 - 5 Qualité des services
 - 6 Conformité réglementaire
 - 7 Connectivité maritime et intermodalité
 - 8 Sécurité des transports
 - 9 Gestion des déchets et matières dangereuses
 - 10 Performance économique

Parmi les 31 enjeux en développement durable identifiés, les 10 plus grandes priorités selon nos parties prenantes internes et externes sont les suivantes et sont présentées dans la matrice ci-dessous :



On note que parmi les dix enjeux prioritaires identifiés par les parties prenantes, quatre d'entre eux sont des enjeux environnementaux, trois sont des enjeux sociaux et trois sont des enjeux économiques, signe d'une bonne équité entre les trois piliers du développement durable.

THÉMATIQUE

- Économie et opérations
- Environnement
- Société

2016 PLAN D'ACTION 2018 TRIENNAL EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LE PLAN D'ACTION TRIENNAL EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'APM POUR LA PÉRIODE DE 2016 À 2018 SE FONDE SUR CINQ ORIENTATIONS, SIX OBJECTIFS, 21 CIBLES ET 24 INDICATEURS DE PERFORMANCE.

CINQ ORIENTATIONS DU PLAN D'ACTION TRIENNAL

1

Améliorer la qualité de l'air et de l'eau

2

Bonifier l'offre de services de l'APM

3

Assurer une gestion responsable des infrastructures et des ressources de l'APM

4

Offrir un environnement de travail stimulant et sécuritaire

5

Tisser des relations à long terme harmonieuses avec nos partenaires

1

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET DE L'EAU

OBJECTIF

Être un port responsable en prévenant la pollution et en limitant les impacts environnementaux liés aux émissions atmosphériques.



PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2016

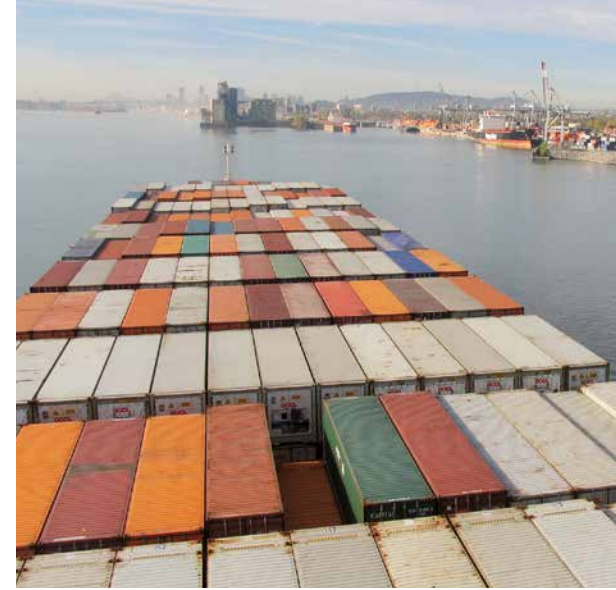
- Réduction de 12 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) par tonne de marchandise manutentionnée relativement aux opérations de l'APM au cours des quatre dernières années. Réduction de 33 % des émissions de GES par tonne de marchandise manutentionnée propres à l'APM depuis 2007.
- Lancement du nouveau PORTail du camionnage. Cet outil affiche en temps réel les temps d'attente liés à la circulation dans le port de sorte que les camionneurs puissent prendre des décisions éclairées quant à leurs déplacements dans le port, mieux planifier leurs déplacements vers les terminaux, éviter la congestion et gagner du temps; tout cela permet ultimement de réduire les émissions de GES sur le territoire du port et dans les zones environnantes dédiées au camionnage. En combinant la technologie RFID (identification par radio fréquence) et des lecteurs de plaques, ce système de saisie de données fournit une image instantanée de tous les

véhicules traversant le portail commun d'entrée des camions, de leur déplacement sur les voies, de leurs allées et venues entre les terminaux, de leur sortie du port, de la fluidité de la circulation et des points de congestion, et de la mesure du temps de déplacement des camions de l'entrée à la sortie du port. L'information est envoyée aux camionneurs, au moyen d'une application qu'ils téléchargent sur leur appareil mobile (à partir de Apple App Store et Google Play Store), ou directement sur leur ordinateur (à l'adresse www.portmtlcamions.com). L'APM a déjà enregistré quelque 10 000 visites par mois sur les applications Web et mobile du PORTail du camionnage.

1

- Poursuite des projets visant à fournir une alimentation électrique à quai. Cette technologie permet aux navires de stopper leurs moteurs marins au diesel et de se brancher au réseau de distribution électrique alimenté par des sources d'énergie renouvelable. En 2016, l'APM a aménagé des postes d'alimentation sur les quais 25, 27, 29 et M2 pour les navires qui passent l'hiver au port. Afin d'assurer une alimentation électrique assez puissante pour les navires de croisière, Hydro-Québec a installé une nouvelle ligne de 25 kV, qui alimente la nouvelle sous-station du terminal de croisière du port à la jetée Alexandra. L'utilisation de l'alimentation à quai devrait réduire les GES des navires-hivernants et des paquebots de croisière d'environ 2 800 tonnes annuellement. Le coût total des projets s'élève à 11 millions de dollars. Le gouvernement du Canada contribue à raison de 5 millions \$. Quant au gouvernement du Québec et à l'APM, ils contribuent à raison de 3 millions \$ chacun.

- Lancement d'un projet pilote pour convertir un véhicule d'épandage de sel ainsi que trois camions, dont un avec nacelle, en installant une technologie qui éteint le moteur lorsque le véhicule est stationnaire et qui fournit une alimentation électrique à l'équipement du véhicule, y compris au système de CVCA (chauffage, ventilation et conditionnement d'air).
- Ajout de sept nouveaux séparateurs hydrodynamiques sur le territoire du port afin de traiter les eaux pluviales. Cette pièce d'équipement spécialisé retire l'huile libre et les particules solides en suspension dans l'eau de ruissellement, traitant ainsi la pollution à la source.
- Accueil du groupe Initiatives pour l'avenir des grands fleuves (IAGF) pour une session de travail au cours de laquelle les défis auxquels font face les plus grands cours d'eau dans le monde ont été abordés. Elle comprenait deux composantes locales: les stratégies de gestion adaptatives dans le plan pour



régulariser les débits d'eau du fleuve Saint-Laurent ainsi que les pratiques exemplaires dans les relations entre la Ville et le Port dans le cadre du projet d'expansion du terminal portuaire de Contrecoeur de l'APM. Cette session a fourni une perspective multidisciplinaire et internationale à propos du fleuve Saint-Laurent.

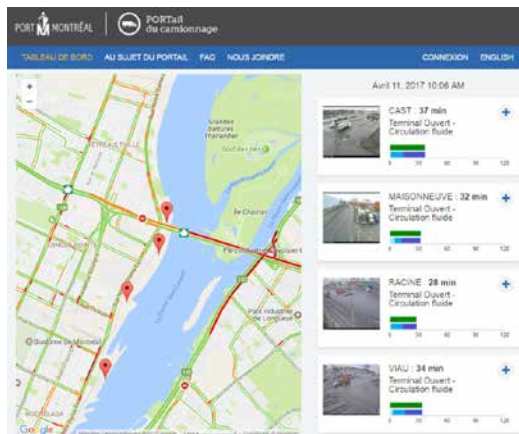
- Membre de l'Alliance verte, le programme de certification environnementale volontaire de l'industrie maritime de l'Amérique du Nord. En 2015 (résultats publiés en 2016), l'APM s'est classée 2^e parmi les ports membres de l'Alliance verte. Les résultats peuvent être consultés à partir du lien suivant: https://www.green-marine.org/wp-content/uploads/2016/05/Resultats_2015.pdf

2

BONIFIER L'OFFRE DE SERVICES DE L'APM

OBJECTIF

Être un port agile et compétitif qui assure son rôle de moteur économique en innovant, bonifiant et diversifiant son offre de services.



PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2016

- Investissement de 112 millions \$ dans les installations portuaires.
- Impact économique du Port de Montréal: 16 000 emplois directs, indirects et induits et 2,1 milliards \$ en retombées économiques annuelles.
- Impact économique additionnel grâce au nouveau terminal Viau, à terme: 2 500 emplois directs, indirects et induits et 340 millions \$ en retombées économiques annuelles.
- Amélioration de la fluidité de la circulation des camions et de la mobilité des marchandises au port grâce au nouveau PORTail du camionnage. L'APM compte parmi les premières administrations portuaires au monde à offrir à ses partenaires du transport routier un système avancé d'information en temps réel du trafic sur son territoire, entraînant des économies et des réductions de pertes de temps pour les camionneurs et entreprises de camionnage.
- Partenariat avec l'École de technologie supérieure (ÉTS) en 2016 dans le cadre duquel un défi «Port intelligent» a été lancé aux étudiants du programme de génie des opérations et de la logistique de soumettre des projets innovateurs de modélisation de la circulation des camions sur le territoire du port.
- Participation à la 3^e édition de l'événement InnoBahn Ubisoft présenté par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Plusieurs petites entreprises en démarrage du domaine de l'information et des technologies de l'information ont été mises au défi de fournir des solutions innovatrices concrètes visant à réduire les déplacements non productifs ainsi que les émissions de GES associées au transport des conteneurs par camion au port. La startup Élément AI a été retenue pour élaborer un modèle prédictif des temps d'attente des camions au port, qui sera éventuellement greffé au PORTail du camionnage.

2

- Sondage sur la satisfaction mené auprès des transitaires, des exportateurs et des importateurs de Montréal, de Toronto, de Detroit et de Chicago pour relever les caractéristiques les plus appréciées des services de l'APM et pour mesurer le taux de satisfaction global des usagers du port. Le sondage a révélé que 98 % des répondants étaient satisfaits des services fournis par le Port de Montréal, parmi lesquels 54 % se sont dits très satisfaits. Le sondage sera utilisé pour établir les indicateurs de performance et mesurer le taux de satisfaction des usagers du port au cours des prochaines années en vue de permettre à l'APM de bonifier son offre de services globale et ainsi répondre en permanence aux besoins exprimés par ses clients.

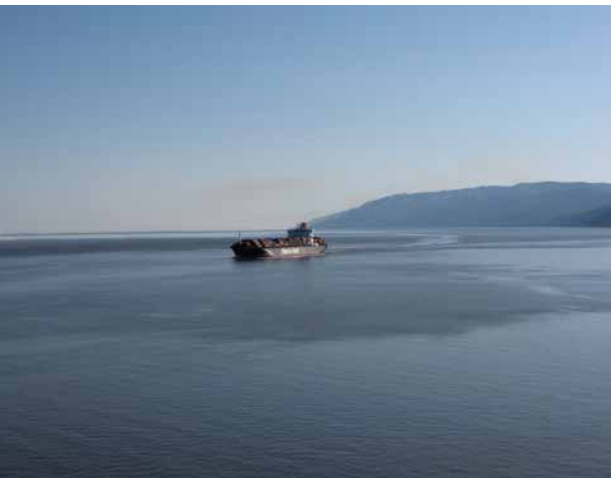


3

ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DES INFRASTRUCTURES ET DES RESSOURCES DE L'APM

OBJECTIF

Être un port innovant en adoptant de nouvelles technologies pour réduire l'empreinte environnementale de nos activités et en favorisant la réutilisation bénéfique des matériaux dans nos infrastructures.

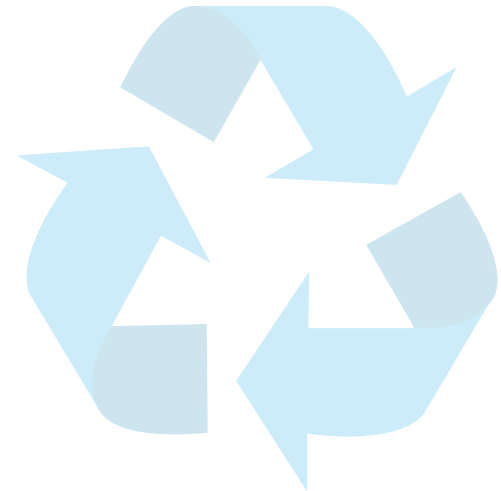


PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2016

- Poursuite d'un projet innovateur de restauration et de réutilisation des sols dans le cadre du réaménagement du terminal à conteneurs Viau. De grandes installations mobiles ont mélangé les terres excavées à de la poudre de ciment pour renforcer le sol et augmenter sa capacité portante. Ces terres ont ensuite été déposées au fond des zones déblayées, afin de créer une base assez stable pour supporter les activités de maintenances de conteneurs. Ce processus a permis de réutiliser quelque 44 000 tonnes de terres de faible qualité au point de vue géotechnique, qui autrement auraient été retirées et transportées dans des sites d'enfouissement. La technique de solidification a également permis d'éliminer le besoin d'acheter et de faire livrer des matériaux de remblai de qualité supérieure pour créer une base solide. Cette approche a permis de réduire les émissions de GES de plus de 170 tonnes. Ce projet de réutilisation des sols a été primé par l'Association québécoise des transports (2014), l'American Concrete Institute (2015) et l'Association des Transitaires Internationaux Canadiens (2015).
- Réutilisation du béton concassé et des terres excavées en guise de matériaux de remblai supplémentaire lors du projet de restauration de la jetée Alexandra et du terminal de croisière. Des barres d'armature en acier et l'asphalte ont aussi été recyclées.
- Utilisation d'huile biodégradable synthétique dans les équipements lors des travaux de mise à niveau de la jetée Alexandra pour éviter de contaminer l'eau du fleuve en cas de déversements.
- Réduction de notre consommation d'électricité de 1,33 %, par rapport à 2015.
- Utilisation de traverses de chemin de fer en composite, un matériel recyclé, au nouveau terminal Viau.

3

- Réalisation d'économies d'énergie lors des rénovations de notre siège social de la Cité du Havre en choisissant un éclairage à DEL et au néon, en remplaçant les fenêtres par des matériaux à plus haut rendement et en isolant les murs extérieurs.
- Dans le cadre de notre programme visant à optimiser le recyclage des matériaux, nous avons recyclé/valorisé :
 - 950 kilogrammes de batteries alcalines
 - 460 kilogrammes de batteries au plomb
 - 280 kilogrammes de ballast sans BPC
 - 60 kilogrammes de ballast avec BPC
 - 235 litres de résidus de peinture
 - 410 litres de diluants à peinture
 - 99 kilogrammes d'aérosols
 - 11 000 litres d'huiles usées
 - 6 250 kilogrammes de filtres à l'huile, absorbants souillés, guenilles souillées, filtres à l'air usés
 - 7 831 litres d'eau huileuse
- 59 751 kilogrammes de métal
- 820 litres de résidus de produits d'extinction (mousse)
- 540 kilogrammes de tubes fluorescents
- 1 090 kilogrammes de résidus de puisards
- 5 386 litres de glycol
- 14,6 tonnes de papier
- 8,4 tonnes de carton
- Dans le cadre de notre Politique de disposition des biens, nous avons remis en 2016 plus d'une centaine d'articles divers (mobilier et autres équipements de bureaux, véhicules, appareils de communication, etc.) à des organismes communautaires.





OFFRIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL STIMULANT ET SÉCURITAIRE

OBJECTIFS

Être un port responsable en accordant une grande importance à la santé et à la sécurité des employés.

Maintenir un milieu de travail harmonieux en favorisant le développement, l'implication et l'engagement des employés.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2016

- Sondage sur la mobilisation et l'engagement mené auprès des employés de l'APM. Les résultats démontrent qu'une vaste majorité des employés sont résolument engagés envers l'organisation. Pour donner suite aux résultats de ce sondage, l'APM a établi un plan d'action visant à maintenir et à augmenter l'engagement des employés en organisant de nombreux événements, notamment des « cafés-causeries » trimestriels avec la haute direction afin de partager l'information, des ateliers consacrés au service à la clientèle et des séminaires. L'APM a également mis en œuvre un plan de communication interne pour mieux informer ses employés.
- Lancement d'un nouveau programme de reconnaissance intitulé « Bravo! » qui vise à reconnaître les efforts des employés au nom de l'APM. Les mises en candidature se font par les pairs.
- Mise en service d'un nouvel intranet qui a été conçu pour un accès à l'information plus facile et convivial. Nous avons aussi entamé la mise en œuvre d'un système intégré de gestion des documents permettant de mieux gérer les documents et de faciliter le partage et la collaboration entre les employés.
- Modernisation des installations du siège social de l'APM à la Cité du Havre avec de nouveaux espaces de travail qui favorisent la collaboration entre employés.
- Poursuite de l'application du programme de prévention des risques. En 2016, le nombre de jours ouvrables perdus en raison d'accidents de travail était de 319, soit une baisse de 48 % par rapport à 2015. De plus, en 2016, 17 enquêtes pour accident et/ou dommage à la propriété ont été réalisées, comparativement à 23 en 2015.

5

FORGER DES RELATIONS À LONG TERME HARMONIEUSES AVEC NOS PARTENAIRES

OBJECTIF

Être un port respectueux et à l'écoute, en informant adéquatement la population et les communautés voisines de ses activités ou de ses projets et en mettant en place des actions concrètes pour minimiser l'impact de ses opérations.



PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2016

- Augmentation du nombre d'abonnés sur toutes les plateformes de médias sociaux de l'APM combinées — Twitter, Facebook, LinkedIn, Instagram et YouTube — à près de 20 000 personnes en 2016 comparativement à 9 000 l'année précédente, dans la foulée de la consolidation de notre présence dans les médias sociaux.
- Accueil de près de 2 700 voisins lors de l'événement Port en ville tenu le 10 septembre. Les participants ont pu profiter d'une croisière d'une heure à bord du *Cavalier Maxim* d'AML, au cours de laquelle ils ont découvert le port et ses activités. La direction de l'APM a offert des visites guidées, pour expliquer le fonctionnement des installations du port et les répercussions de ses opérations dans l'économie.
- Formé à la fin de 2014, le Comité de bon voisinage, qui comprend 17 membres représentant les citoyennes et les citoyens et de nombreuses autres organisations actives près du territoire du port a tenu deux réunions en 2016 au cours desquelles l'APM a discuté de ses projets courants, a répondu aux questions et a recueilli les commentaires.
- Poursuite des communications régulières avec nos voisins, notamment au moyen de notre magazine en ligne *Carnet de bord* (trois éditions en 2016), de publipostage et de courriels envoyés directement aux listes d'envoi des Voisins du Port. Environ 1 700 personnes sont maintenant inscrites à la liste d'envoi des Voisins du Port, soit une hausse de plus de 1 000 personnes par rapport à l'année précédente.
- Implication dans de nombreuses associations liées aux affaires, au transport ou à la logistique, notamment au sein de la grappe métropolitaine de logistique et transport de Montréal, CargoM.

5

- Maintien de communications régulières avec les parties prenantes du projet de restauration de la jetée Alexandra et du terminal de croisière, du projet d'aménagement du terminal de conteneurs de Viau ainsi que du projet d'expansion du terminal portuaire de Contrecoeur. Entre autres choses, l'APM a organisé plusieurs rencontres avec les parties prenantes du projet de Contrecoeur, et a envoyé des renseignements à ceux du projet de la jetée Alexandra. Elle a aussi envoyé directement des lettres d'information à quelque 10 250 voisins à propos du projet du terminal Viau et une autre série de lettres à 6 000 autres résidents concernant le projet de la jetée Alexandra.
- Mise en place de mesures d'atténuation pour limiter les répercussions du projet de restauration de la jetée Alexandra en ce qui concerne la poussière, la circulation, le bruit, etc. Un navire a notamment servi de barrière visuelle et acoustique. Une palissade de chantier

a été installée pour fermer le projet et, en même temps, l'expliquer en mots et en images aux passants. Nous avons géré avec soin l'éclairage nocturne pour en réduire les effets indésirables sur le quartier. Nous avons aussi contrôlé l'accès de manière à atténuer les répercussions des travaux sur les activités estivales du Vieux-Port de Montréal et de la Ville de Montréal. Les travaux de démolition ont été réalisés pendant l'hiver de façon à ce qu'ils aient le moins d'incidences possible sur le quartier. Le transport des matériaux par camion jusqu'au chantier et en partance du chantier a été effectué en dehors des heures de pointe.

- Soutien des organismes et des événements qui contribuent à la vitalité des voisinages et des villes adjacents aux installations portuaires. La politique d'investissement communautaire de l'APM soutient le développement socioéconomique, l'éducation sur les carrières du domaine maritime et l'environnement. L'APM a commandité notamment VéloPousse-Maisonneuve

et VéloMouche, ÉcoMaris, le programme de persévérance scolaire Samajam, l'espace collectif Village au Pied-du-Courant, les croisières patrimoniales offertes dans le cadre de l'événement Vague estivale 2016, les festivals familiaux dans Mercier-Est et Hochelaga-Maisonneuve, le Défi kayak Desgagnés au profit d'une organisation de jeunes musiciens, la Maison des Enfants de l'Île de Montréal, l'Antre-Jeunes de Mercier-Est, ainsi que la Colonie des grèves et le Centre d'action bénévole de Contrecoeur à Contrecoeur.

- Accueil de nombreux intervenants, décideurs politiques et plusieurs associations au port, ainsi que de nombreuses conférences permettant de présenter le Port de Montréal à l'externe. À cet égard, l'APM a présenté le port et ses activités à pas moins de 9 000 personnes en 2016.
- Accueil de stagiaires couvrant plusieurs domaines d'expertises dans différentes équipes de l'APM.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DES PARTENAIRES PORTUAIRES EN 2016



L'APM est particulièrement fière de pouvoir compter sur de nombreux partenaires portuaires qui, eux aussi, démontrent par leurs actions un réel souci d'opérer dans un esprit de développement durable. Leurs réalisations de 2016 contribuent grandement au bilan positif que nous présentons dans le présent rapport.

Association des employeurs maritimes

- En 2016, le centre de formation de l'AEM a octroyé plus de 720 heures d'entraînement sur simulateur de machinerie lourde à ses employés débardeurs. L'utilisation de cette technologie éprouvée permet à l'association de réduire son empreinte écologique en diminuant considérablement la consommation de carburant. Dans son entrepôt où sont offertes différentes formations pratiques, l'AEM a, de plus, consacré près de 540 heures de formation sur son chariot élévateur électrique.

CanEst Transit

- Obtention des certifications CIPRS (Canadian Identity Preserved System) et HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Point) de la Commission canadienne des grains. Ces certifications vont permettre à CanEst de se démarquer afin d'offrir un service de ségrégation total pour les différents produits qu'elle manutentionne.





Logistec

- Pavage de la jetée Tarte en utilisant du béton roulé compacté (BCR) pour sceller la surface et ainsi empêcher la diffusion dans les sols des produits manutentionnés. Deux séparateurs hydrodynamiques ont également été installés à la jetée pour capter les particules en suspension dans le réseau pluvial avant le rejet au fleuve.
- Mise en place de bornes électriques à Contrecoeur pour favoriser le transport écologique, ce qui a notamment motivé trois employés à se procurer des voitures électriques. Toujours à Contrecoeur, de nouveaux dépoussiéreurs ont été aménagés et les systèmes d'entreposage et de distribution de carburant et d'huile ont été réaménagés de façon à excéder les normes.

Terminal Montréal-Est (Suncor)

- Aménagement, aux sections 95 à 97, de nouvelles rampes de déchargement d'asphalte plus sécuritaires.
- Mise en service de pompes à entraînement magnétique, sans joint pour prévenir les risques de fuite de produit.

Société Terminaux Montréal Gateway (STMG)

- Électrification de deux grues-portiques sur pneus (communément appelé RTG) au terminal Cast. Parmi les bénéfices environnementaux attendus, soulignons la réduction de GES estimée à 475 tonnes par an, l'amélioration de la qualité de l'air et la diminution du bruit. STMG est devenu le premier terminal au Canada à utiliser cette technologie. Ce projet est subventionné à la hauteur de 766 000 \$ par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET).
- Lancement d'un projet pilote pour implanter la nouvelle technologie « Active Stop-Start » d'Effenco sur des camions de cour (shunter). Ce projet est subventionné à la hauteur de 69 600 \$ par le MTMDET.

Norcan

- Remplacement, de façon préventive, de deux sections de pipelines sous les voies ferrées à la section 71 afin de prévenir des fuites d'hydrocarbures. En raison du trafic ferroviaire dans ce secteur, ces travaux complexes, réalisés avec succès, ont nécessité une planification et une coordination rigoureuse avec les nombreux intervenants.

Suncor (Quais 109 et 110)

- Amélioration de l'éclairage de son terminal pour le rendre plus sécuritaire tout en préservant le bien-être du voisinage.
- Lancement d'une cartographie sonore de ses activités portuaires.



Termont

- Mise en route au terminal Viau de deux grues-portiques Post-Panamax alimentées à l'électricité plutôt qu'au diesel pour limiter les émissions de GES. L'efficacité de ces grues permet de diminuer le temps à quai des navires, ce qui contribue également à la réduction des émissions de GES.
- Subvention du MTMDET pour procéder en 2017 à l'installation de la technologie « Active Stop-Start » d'Effenco sur cinq équipements de cour.

Valero

- Ajout de façon préventive de deux nouveaux dispositifs de protection sur ses équipements pétroliers aux sections 105-106. Ces dispositifs permettent de protéger les installations contre les coups de bélier en cas d'interruption immédiate du chargement. Dans un tel cas, les conduites de décharge de ces dispositifs permettent de rediriger en toute sécurité les hydrocarbures vers un réservoir d'urgence de grande taille

aménagé pour recevoir tout le liquide ainsi dévié de sa trajectoire, et d'éviter la surpression du système et un potentiel déversement. Il s'agit donc d'une mesure additionnelle qui augmente la sécurité des opérations. De plus, la vapeur émise lors du remplissage dudit réservoir d'urgence est acheminée vers un filtre au charbon activé qui réduit la quantité de contaminants émis dans l'atmosphère.



Viterra

- Poursuite de son programme d'investissements à son terminal céréalier avec des dépenses de 5 millions \$ pour améliorer ses équipements de gestion des poussières. Viterra prévoit investir 15 millions \$ supplémentaires dans ses installations entre 2017 et 2019.

CONCLUSION : 2016, UNE ANNÉE PORTEUSE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année 2016 a été ponctuée de plus de 170 actions/réalisations en développement durable à l'APM. Les piliers environnemental, social et économique sont tous trois bien représentés. Ces actions/réalisations démontrent clairement l'engagement de l'APM et de ses employés envers le développement durable, une façon de faire bien intégrée aux projets, mais aussi aux opérations quotidiennes du Port de Montréal.

Même si l'année 2016 a été une année de transition par rapport au précédent plan d'action quinquennal en matière de développement durable, la plupart des objectifs annuels ont été atteints. Par ailleurs, les actions qui ont été déployées

ou qui vont l'être sont alignées de manière à atteindre elles aussi les cibles d'ici la fin du plan triennal en 2018.

Bien que les attentes des parties prenantes internes et externes soient clairement reflétées dans le plan d'action triennal en matière de développement durable de l'APM pour la période de 2016 à 2018, des objectifs et des cibles seront ajoutés progressivement au plan d'action triennal, notamment au niveau des enjeux touchant la prévention des fuites et des déversements, la probité, l'éthique et l'intégrité dans l'organisation, la conformité réglementaire et la sécurité des transports.



**ADMINISTRATION
PORTUAIRE DE MONTRÉAL**

2100, avenue Pierre-Dupuy, aile 1
Montréal, Québec H3C 3R5
Canada

Tél. : 514 283-7011 Téléc. : 514 283-0829

port-montreal.com